

Delémont, le 05 avril 2019

Communiqué de presse

Les auteurs du brigandage du magasin de Courrendlin interpellés.

Dans le cadre des actes d'enquête menés à la suite du brigandage d'un magasin à Courrendlin le jeudi 04 avril 2019 vers 18h25, la police cantonale jurassienne a interpellé 2 mineurs. Il s'agit de jeunes gens de la région.

Une vaste opération de police a été mise en place dès le jeudi soir suite au brigandage pour se finaliser dans la matinée du vendredi 5 avril par l'interpellation de suspects mineurs sur Courrendlin. Les premiers actes d'enquête mettent clairement en cause les 2 mineurs interpellés pour le cas de Courrendlin. La Présidente du tribunal des mineurs e.r. a ouvert une instruction et les 2 prévenus ont été placés en détention.

Les investigations ont également permis de déterminer qu'ils sont également impliqués dans le brigandage de la station-service Migrol à Delémont, infraction perpétrée le vendredi 08 mars 2019 vers 20h15. Ce jour-là, deux personnes cagoulées menaçaient la caissière présente avec des armes blanches (couteaux) pour se faire remettre l'argent de la caisse.

Aucune information complémentaire ne sera donnée à ce stade de l'instruction par la Présidente du tribunal des mineurs e.r. et la police.